



Original : anglais

N° : ICC-01/04-01/06

Date : 12 décembre 2007

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : M. le juge Adrian Fulford, juge président
Mme la juge Elizabeth Odio Benito
M. le juge René Blattmann

Greffier : M. Bruno Cathala

**SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR *c.* THOMAS LUBANGA DYILO**

Public

**Ordonnance portant convocation d'une audience
de prononcé d'une décision orale**

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, procureur adjoint
M. Ekkehard Withopf, premier substitut
du Procureur

Le conseil de la Défense

M^e Catherine Mabilie
M^e Jean-Marie Biju-Duval

Les représentants légaux des victimes

a/0001/06 à a/0003/06 et a/0105/06

M^e Luc Walley
M^e Franck Mulenda
M^e Carine Bapita Buyangandu

1. La Chambre de première instance a entendu des conclusions orales s'agissant de deux requêtes introduites par le Bureau du Procureur (« l'Accusation ») aux fins de levée d'expurgations et de non-communication de renseignements¹, et d'une requête urgente de l'Accusation aux fins de prorogation du délai de communication des pièces², le tout au cours de l'audience publique tenue le 11 décembre 2007³. Le même jour, la Chambre a entendu l'Accusation *ex parte* concernant des requêtes relatives à certaines expurgations⁴.
2. L'Accusation devant communiquer ses éléments de preuve le 14 décembre 2007 au plus tard⁵, la Chambre convoque par la présente une audience aux fins de prononcé d'une décision orale concernant les requêtes de l'Accusation, qui se tiendra le jeudi 13 décembre 2007 à 10 heures en présence des parties et de tous les participants.

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

/signé/

M. le juge Adrian Fulford

/signé/

Mme la juge Elizabeth Odio Benito

/signé/

M. le juge René Blattmann

Fait le 12 décembre 2007

À La Haye (Pays-Bas)

¹ *Prosecution's Application for Direction on the Lifting of Redactions and for Non-Disclosure of Information, public, and confidential, ex parte prosecution only annexes*, 31 octobre 2007, ICC-01/04-01/06-1008 ; *Prosecution's Application for Lifting of Redactions, Non-Disclosure of Information and Disclosure of Summary Evidence, public, and confidential, ex parte prosecution only annexes*, ICC-01/04-01/06-1067.

² Version publique expurgée ICC-01/04-01/06-1073 et version confidentielle *ex parte*, réservée à l'Accusation, ICC-01/04-01/06-1072-Conf-Exp.

³ ICC-01/04-01/06-T-63-ENG.

⁴ ICC-01/04-01/06-T-64-ENG-CONF-EXP.

⁵ Décision fixant le calendrier et les modalités de la communication des pièces et la date du procès, 9 novembre 2007, ICC-01/04-01/06-1019-tFRA.